

**Dossier de presse**  
Le lundi 16 janvier 2023,

## **Le programme SYRIUS, lauréat de l'Appel à Projets « Zones Industrielles Bas Carbone » (France 2030)**



### ***Le programme SYRIUS en bref :***

Dans le cadre de la stratégie nationale d'accélération de la décarbonation de l'industrie de l'Etat (dispositif France 2030), l'ADEME a lancé début 2022 l'appel à projets Zones Industrielles Bas Carbone (ZIBaC).

Les principaux industriels du territoire "ZIP de Fos – pourtour de l'Étang-de-Berre – Bassin de Gardanne", et des acteurs de la logistique se sont fédérés pour y répondre et ainsi définir plusieurs scénarii de décarbonation à l'échelle de ce périmètre. Cette réponse collective et intersectorielle a été coordonnée par l'association PIICTO et co-pilotée avec des partenaires experts (Capenergies, Novachim), l'autorité portuaire (GPMM) avec l'implication des collectivités territoriales (Métropole Aix-Marseille Provence et Région Sud). Elle a permis de structurer, durant l'année 2022, le programme SYRIUS (SYnergies Régénératives IndUstrielles Sud), dont la qualité du dossier a été saluée par l'ADEME. Le plateau d'ingénierie OIR de la Région Sud a apporté son soutien à la sécurisation des volets opérationnels et financiers du programme.

A l'échelle du territoire « ZIP de Fos - Pourtour de l'Étang de Berre - Bassin de Gardanne », le programme SYRIUS a pour objectif d'accélérer la mutation des territoires industriels et de la logistique en définissant des trajectoires de décarbonation qui prennent appui sur des projets collectifs d'infrastructures partagées complémentaires aux actions individuelles des industriels. Elaborée durant 24 mois, cette feuille de route devra permettre de fixer et d'atteindre des objectifs de décarbonation à horizon 2030/2050, compatibles avec ceux définis dans la Stratégie Nationale Bas-Carbone (qui fixe un objectif de -81% d'émissions de Gaz à Effet de Serre en 2050 par rapport à 2015 pour le secteur de l'industrie). Cette dynamique collective permettra d'identifier les projets structurants, les investissements prioritaires et les principaux jalons pour atteindre ces objectifs de décarbonation, de diminuer

l'empreinte carbone du territoire et la dépendance aux importations, mais également de mieux maîtriser et s'adapter à un ensemble de risques liés au changement climatique.

Co-financé à 50% par l'ADEME et à 50% par les acteurs de l'industrie et de la logistique, le programme SYRIUS disposera d'un budget total de près de 9 M€ sur 2 ans pour financer un socle d'animation et réaliser une trentaine d'études structurantes d'ingénierie et de faisabilité qui permettront de définir des trajectoires de décarbonation et d'identifier les principaux projets à mettre en œuvre et à accompagner sur ce territoire.



Ces études seront menées sur les années 2023 et 2024 et couvriront différents thèmes :

- Ecologie Industrielle et Territoriale
- Vecteurs énergétiques/réactifs et infrastructures (dont hydrogène)
- Captage, Utilisation et Séquestration du Carbone et changements de procédés
- Optimisation et décarbonation de la logistique
- Développement local et attractivité.

Ces études devront recenser l'ensemble des projets inter-industriels contribuant à l'atteinte de ces objectifs de décarbonation (Exemples: réseaux de capture, de revalorisation et de séquestration de CO<sub>2</sub>, d'hydrogène, valorisation de vapeur, etc.), définir leurs conditions d'optimisation et de mise œuvre à partir de 2025 sur une période de 6 à 8 ans.

-----

### ***A propos de PIICTO et des partenaires d'animation du programme SYRIUS :***

**PIICTO** est une association, créée en septembre 2014, qui regroupe des industriels et différentes parties prenantes (autorité portuaire, aménageur privé, collectivités, consulaires, etc.) afin d'animer et mettre en œuvre une dynamique d'Écologie Industrielle et Territoriale au sein de la Zone Industriale-Portuaire de Marseille-Fos (synergies inter-industrielles, économie circulaire, décarbonation et compétitivité des activités industrielles, attractivité de la zone, innovation et risques technologiques).

**Capenergies** est un pôle de compétitivité, créé en 2005, dont la mission est d'animer un écosystème composé d'entreprises (grands groupes, PME, start-up), laboratoires de recherche, organismes de formation et financeurs, pour faire émerger et accompagner sur les territoires des solutions innovantes pour la transition énergétique. Le pôle anime depuis juillet 2021 le Comité de Bassin Hydrogène Marseille-Fos via sa directrice qui est également la déléguée régionale de France Hydrogène. Capenergies est labellisé par le Ministère de l'Economie.

**Novachim** est le réseau des entreprises et des laboratoires de la filière Chimie et Matériaux. Au cœur de l'écosystème régional, Novachim travaille, depuis plus de 35 ans, à la conception, la mise en œuvre et au financement de projets innovants et d'investissements industriels, à la veille et la diffusion d'information, pour la croissance et la durabilité des entreprises. Créé par et pour les industriels, Novachim est labellisé par le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

**Le Port de Marseille Fos** est un acteur majeur du commerce international, qui accueille chaque année, près de 10 000 navires, traite 80 millions de tonnes de marchandises et aménage 10 400 hectares dans une démarche d'excellence environnementale. Sur une zone aussi étendue que la ville de Paris, le port de Marseille Fos dispose d'espaces et d'infrastructures pour accueillir des activités maritimes, logistiques et industrielles. Il est capable de traiter un panel d'activités important allant de l'import à l'export de marchandises de tout type (vracs liquides, conteneurs, minerais, produits alimentaires, ...). Le port dispose de plateformes logistiques d'envergure accueillant des acteurs internationaux qui alimentent les marchés français et européens. Les activités industrielles telles que le raffinage, la sidérurgie, ou encore l'industrie chimique et la réparation navale avec notamment la "forme 10" troisième plus grande au monde, illustrent la diversité de l'écosystème portuaire. Le port de Marseille Fos répond également aux standards internationaux requis pour les activités de passagers, croisière et ferries. Le port de Marseille Fos place l'excellence environnementale au cœur de sa stratégie. Il mise sur une croissance économique durable par un aménagement industriel responsable et innovant favorisant l'économie circulaire. Il agit pour réduire considérablement l'impact des activités maritimes sur la qualité de l'air par la connexion électrique des navires à quai ou l'avitaillement au GNL. [www.marseille-port.fr](http://www.marseille-port.fr)

**La Métropole Aix-Marseille-Provence** compte plus d'1,8 million d'habitants, comprend 92 communes et exerce des compétences stratégiques majeures qui orientent le développement du territoire. Dans le cadre de son Agenda du développement économique, elle accompagne les petites entreprises comme les grands groupes en créant les conditions de leur réussite, soit 198 500 entreprises et 30 000 de plus chaque année. L'attractivité du territoire, l'insertion et la compétitivité sont au cœur des préoccupations économiques de la Métropole.

**La Région Provence-Alpes-Côte d'Azur** : En application de son plan climat « Gardons une Cop d'Avance », et en sa qualité de cheffe de file du développement

économique, la Région Sud est pleinement engagée dans le programme SYnergies et Résiliences IndUstrielles Sud (SYRIUS). S’inscrivant dans le protocole entre l’Etat et la Région sur la planification écologique, il permettra d’élaborer la feuille de route de la décarbonation et de développement de l’économie circulaire de la zone industrielle de Fos-sur-Mer. L’ambition est de diviser par deux les émissions de gaz à effet de serre à horizon 10 ans. SYRIUS a bénéficié d’une accélération par le plateau d’ingénierie des Opérations d’Intérêt Régional (OIR), opéré par risingSUD et le cabinet EY pour le compte de la Région Sud. Dans le cadre de ses Opérations d’Intérêt Régional, la Région se fixe pour objectif, d’ici 2028, de mobiliser 2 Milliards d’euros d’investissements publics-privés en faveur de ses filières stratégiques, d’attirer 500 investissements directs étrangers, et de créer ou pérenniser 80 000 emplois.

-----

**Pour plus d’informations sur le programme SYRIUS et les partenaires d’animation :**

<b>Contact presse PIICTO</b>	<p><b>Nicolas MAT</b>          Secrétaire Général de PIICTO          Coordinateur du programme SYRIUS  <a href="mailto:nicolas.mat@piicto.fr">nicolas.mat@piicto.fr</a>          06 76 01 54 32  <a href="http://www.piicto.fr">www.piicto.fr</a></p>
<b>Contact presse CAPENERGIES</b>	<p><b>Anne-Marie PEREZ</b>          Directrice Générale          Capenergies – Pôle de compétitivité  <a href="mailto:anne-marie.perez@capenergies.fr">anne-marie.perez@capenergies.fr</a>          Tel: 06.84.64.36.18</p>
<b>Contact presse NOVACHIM</b>	<p><b>Patricia GUIRAUDIE</b>          Directeur Pôle Innovation          Novachim  <a href="mailto:patricia.guiraudie@novachim.fr">patricia.guiraudie@novachim.fr</a>          06 33 86 74 71</p>
<b>Contact presse REGION</b>	<p><b>Service de Presse</b>  <a href="mailto:servicedepresse@maregionsud.fr">servicedepresse@maregionsud.fr</a>          04 91 57 51 64</p>
<b>Contact presse METROPOLE AIX-MARSEILLE PROVENCE</b>	<p><b>Stéphane GIREAU</b>          Responsable du service presse Métropole AMP  <a href="mailto:stephane.gireau@ampmetropole.fr">stephane.gireau@ampmetropole.fr</a>          06 32 87 19 86</p>
<b>Contact presse PORT DE MARSEILLE FOS</b>	<p><b>Coralie BEYLOT-LAYENS</b>  <a href="mailto:Coralie.Beylot-Layens@marseille-port.fr">Coralie.Beylot-Layens@marseille-port.fr</a>          06 07 94 70 73</p>

-----



**Pour plus d'informations sur l'Appel à projets national « Zones Industrielles Bas Carbone » (ZIBaC) opéré par l'ADEME :**

<https://agirpourlatransition.ademe.fr/entreprises/aides-financieres/20220204/favoriser-developpement-zones-industrielles-bas-carbone-zibac>



L'ADEME est l'Agence de la transition écologique (établissement public à caractère industriel et commercial français créé en 1991). Elle participe à la mise en œuvre des politiques publiques en matière d'énergie et de protection de l'environnement.